

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2015**

Délibération
n° 2015.09.118.B

**Projet de bus à haut
niveau de service
(BHNS) : avenant n°2
au marché relatif aux
missions de maîtrise
d'oeuvre transféré à
la SPLA GAMA**

LE TROIS SEPTEMBRE DEUX MILLE QUINZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 août 2015**

Secrétaire de séance : Guy ETIENNE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Michel GERMANEAU

Absent(s) :

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 03 SEPTEMBRE 2015

**DELIBERATION
N° 2015.09.118.B**

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE /
POLITIQUES DE MOBILITÉ

Rapporteur : Madame GODICHAUD

PROJET DE BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS) : AVENANT N°2 AU MARCHÉ RELATIF AUX MISSIONS DE MAÎTRISE D'OEUVRE TRANSFERÉ À LA SPLA GAMA

Par délibération n°260 du 17 octobre 2013, le conseil communautaire a approuvé la conclusion d'un contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) GrandAngoulême Mobilité Aménagement (GAMA), conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 dite loi MOP, pour la mise en oeuvre du projet Bus à haut niveau de service.

En sa qualité de maître d'ouvrage délégué, la SPLA GAMA est chargée des différentes étapes de consultation des marchés publics, au nom et pour le compte de GrandAngoulême.

Par le marché n°2013/104, GrandAngoulême a confié les missions de maître d'œuvre (MOE) au groupement constitué par la société SCE (mandataire) et la société TETRARC.

Par délibération n°183 B du 5 décembre 2013, le bureau communautaire a approuvé le transfert total de ce marché à la SPLA GAMA, dans le cadre de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage conclue.

Les missions confiées au groupement de maîtrise d'œuvre sont les suivantes :

- Étude d'Avant-Projet (AVP)
- Étude de Projet (PRO)
- Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT)
- Visa des documents des entreprises (VISA), Études d'exécution (EXE)
- Direction de l'exécution du ou des contrats de travaux (DET)
- Assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception (AOR)

En vue de l'adaptation du programme, adoptée par délibération n°170 du conseil communautaire du 25 juin 2015, des négociations ont eu lieu entre la SPLA GAMA et le groupement SCE | Tetrarc, afin d'aboutir à un avenant au marché.

Les modifications du marché portent sur les éléments suivants :

- Les niveaux d'aménagement des différents secteurs du tracé des deux lignes BHNS ;
- Un nouveau coût prévisionnel des travaux à hauteur de 40 587 500 € HT valeur mars 2015 contre un coût prévisionnel global des travaux du marché initial de 65 892 000 € HT valeur juillet 2013 ;
- Une organisation des études AVP en deux temps selon les secteurs géographiques pour un montant de 596 286 € HT;
- La réalisation d'études complémentaires sur les thématiques suivantes :
 - o Variante de tracé :
 - Maison d'Ardoise via la Rue des Plantiers et Bd Allende
 - Ruelle via le cimetière
 - Terminus Hôtel de Ville de Ruelle

- Variante de niveau d'aménagement et d'équipement des carrefours :
 - Place Saint-Pierre
 - Rue du Général Leclerc / Rue de l'Arsenal
 - Ave du Général de Gaulle / Rue de l'Arsenal / Place de l'Hotel de Ville
 - Ave du Général de Gaulle / Place des Halles
 - Place des Halles / Bd Pasteur
 - Bd de Bury / Rue du Dr Duroselle
- Variante de desserte de l'hôpital de Girac :
 - Passage hors du périmètre de l'hôpital
 - Passage dans l'hôpital sans desservir l'entrée SUD
 - Passage hors du périmètre de l'hôpital, desserte du P+R
- Étude du tracé bas, hors plateau :
 - Passage par Rte de Bordeaux
 - Passage par Rue de Cognac

Le nouveau montant du marché est de 4 490 531 euros HT soit 5 388 637,20 euros TTC (TVA 2015) valeur marché. Le montant initial était de 5 142 066 euros HT soit 6 149 910,94 euros TTC (TVA 2013), soit une diminution de 651 535 euros HT (-12,67%).

Conformément aux règles applicables en matière de délégation de la maîtrise d'ouvrage, il appartient au bureau communautaire d'autoriser la SPLA Grand Angoulême Mobilité Aménagement à signer l'avenant au marché n°2013/104.

Je vous propose :

D'APPROUVER les modifications induites par l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre suite à l'adaptation du programme de l'opération de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) par le conseil communautaire du 25 juin 2015.

D'AUTORISER la SPLA GAMA, en sa qualité de maître d'ouvrage délégué de l'opération BHNS, à signer l'avenant n°2 au marché 2013/104 avec le groupement SCE | Tetrarc portant le montant du marché à 4 490 531 euros HT soit 5 388 637,20 euros TTC (TVA 2015).

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 04 septembre 2015	<u>Affiché le :</u> 04 septembre 2015